

La Berce sphondyle

(commune)
Heracleum sphondylium
Meadow cow parsnip

Plante exotique envahissante!
Soyons à l'affût afin de limiter son expansion!

La Berce sphondyle est une plante exotique envahissante. Elle a pris une expansion spectaculaire dans le bassin versant Matapédia-Restigouche au courant de la dernière décennie. La Berce sphondyle envahit presque tous les types de milieux (forêts, rives, champs agricoles, pelouses, friches, urbains, parcs, milieux humides, etc.), et occasionne une perte de biodiversité en prenant la place des espèces indigènes.

Le contact avec la sève de la Berce sphondyle, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions semblables à des brûlures. C'est dans La Matapédia qu'il y a le plus de brûlures répertoriées par la Berce au Bas-St-Laurent.

Il est important d'agir afin de limiter sa propagation, réduire les risques de brûlures et protéger la biodiversité!

Tous et chacun doivent faire un effort pour y arriver, la lutte en sera grandement facilitée. Nous faisons donc appel à un **effort collectif de lutte**.



(meico)

Comment la reconnaître?

La Berce sphondyle ressemble beaucoup à la Berce laineuse et à la Berce du Caucase. Voici quelques caractéristiques pour les différencier.

Berce sphondyle

Exotique envahissante



➤ Chaque feuille se divise en 5 à 7 folioles



➤ Poils sur les deux côtés de la feuille



➤ Tige recouverte de poils en U (comme la rhubarbe)



Berce du Caucase

Exotique envahissante



(Serge Rhéaume, MTMDET)

- Chaque feuille se divise en 1 à 3 folioles
- Absence de poils sur les deux côtés de la feuille
- Tige ronde

Berce laineuse

Indigène



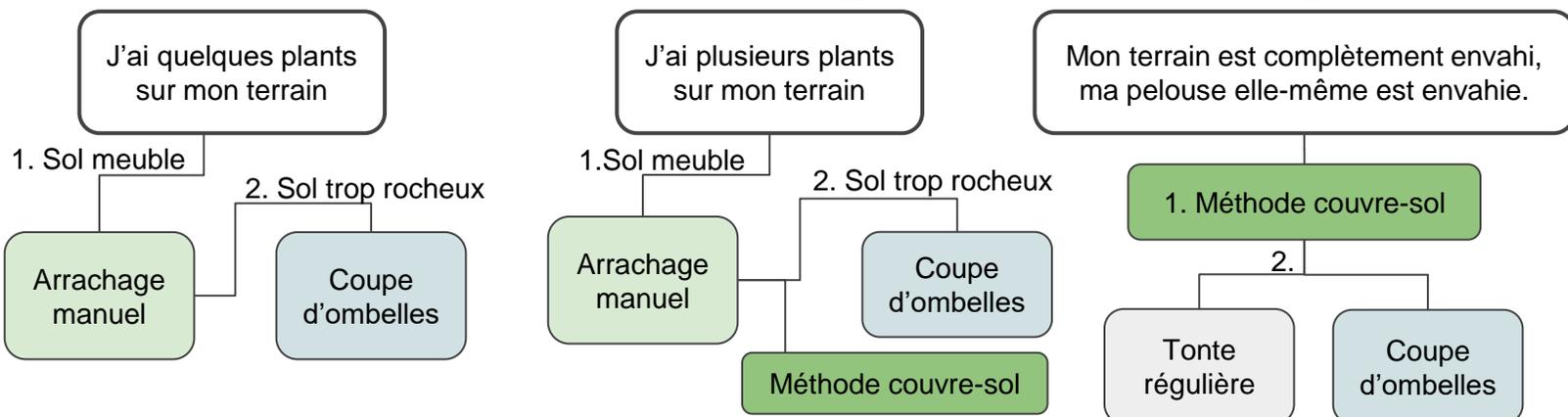
(OBVMR)

- Chaque feuille se divise en 3 à 5 folioles
- Poils sur la surface inférieure de la feuille
- Tige ronde

Pour signaler la Berce sphondyle :

Envoyez photos et localisation à l'Organisme des bassins versants Nord-Est Bas-Saint-Laurent
➤ environnement@obv.nordestbsl.org

Comment s'y prendre pour l'éradiquer? Suivez cet outil simple!



Tous ces traitements devront être réalisés plusieurs années d'affilée pour éliminer toutes les graines en dormance dans le sol. Si vous êtes en bande riveraine ou milieu humide, contactez l'OBVMR.

ATTENTION! Travaillez toujours avec un équipement de protection adéquat (lunettes, gants, vêtements longs imperméables). Si vous entrez en contact avec la sève, laver la région immédiatement et couvrez-la 48h.

Arrachage manuel : L'arrachage est encore le moyen le plus efficace de lutte.

Retirez le plant avec le maximum de racine. Minimalement 20cm sous la surface du sol.



Coupe d'ombelles :

Coupez les ombelles au complet lorsqu'elles sont en graine verte si possible.



(OBVMR)

Méthodes couvre-sol

Plastique noir :

1. Coupez les plants
2. Posez au sol un plastique noir épais et fixez-le à l'aide de broches de métal
3. Conservez-le durant deux été complets
4. Retirez le plastique et les broches
5. Arrachez les plants restants et semez des plantes à pousse rapide

Géotextile :

1. Coupez les plants
2. Posez au sol le géotextile perméable et fixez-le à l'aide de broches de métal
3. Mettez une bonne couche de terre
4. Semez des plantes à pousse rapide

Comment en disposer?

- **Pour les plants :** S'il n'y a pas de fleurs et de graines, laissez-les sécher sur votre terrain. Une fois bien secs, vous pouvez en disposer dans le compost (bac brun).
- **Pour la fleur et les graines:** Les mettre dans un sac de plastique noir solide et laisser au soleil durant minimum 2 semaines avant d'en disposer à la poubelle en s'assurant que les sacs ne sont pas percés.

*Il est important de ne pas mettre les fleurs et les graines au compost, puisque de nouveaux plants pourraient pousser.



Tonte régulière : Afin d'empêcher la formation de fleurs, la tonte doit être effectuée aux 10 jours maximum.

Traitement chimique : Contactez un professionnel du traitement des mauvaises herbes pour élaborer un plan de traitement.

L'utilisation de sel n'est pas conseillée, peu efficace et des conséquences environnementales pourraient en découler.

Merci à tous nos partenaires :

Pour contacter l'OBVMR:

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche
1 (418) 629-5576 postes 1, 2, 3
communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle

